

PAI 2019 - 2021 O Plan d'Actions Intermodalité

/ Qu'est-ce-que Le Plan d'Actions Intermodalités (PAI)?

/ Les objectifs du PAI

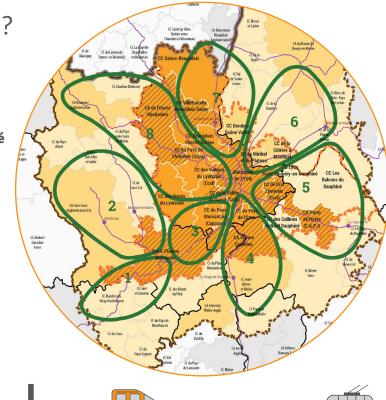
Début 2018, le SMT AML a initié l'élaboration du Plan d'Actions Intermodalité (PAI) 2019-2021.

- L'objectif premier du PAI est d'améliorer et fiabiliser
 à court terme l'articulation des différents modes
 de transports que les usagers empruntent au quotidien
 dans leurs déplacements.
- Le second objectif est de partager les analyses, les enjeux et les projets à court terme qui visent à favoriser le passage d'un mode à l'autre.

/ Périmètre du PAI

Une aire métropolitaine lyonnaise découpée en **8 bassins de mobilité** regroupant :

- 46 EPCI,
- Saint-Étienne Métropole et la Métropole de Lyon





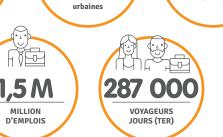
D'HABITANTS

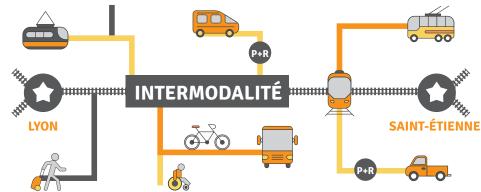












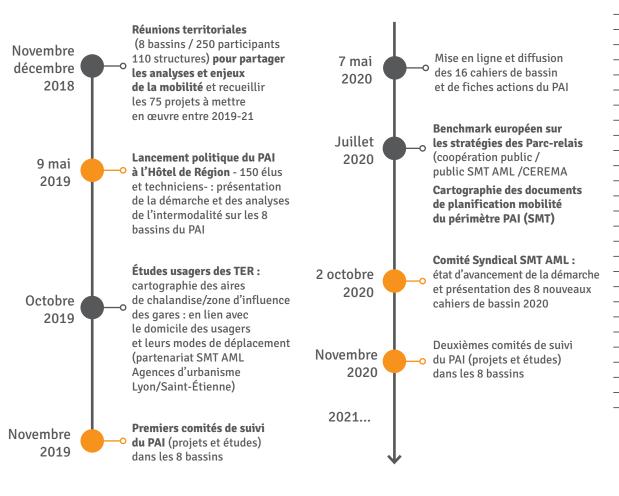
Par intermodalité, on entend l'utilisation successive d'au moins deux modes de transport intégrés dans une chaîne de déplacement.



0

PAI 2019 - 2021 Plan d'Actions Intermodalité

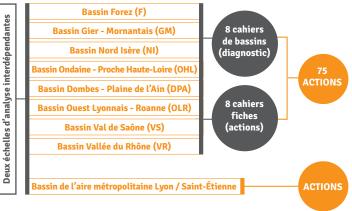
/ Calendrier du PAI 2019 - 2021



/ Caractéristiques du PAI

Le PAI est une démarche pragmatique et remontante d'analyse de la mobilité sur l'aire métropolitaine lyonnaise.
C'est un modèle de gouvernance territoriale de la mobilité (cité dans le SRADDET de la Région Aura, dans l'étude 2019 ADCF/Transdev sur la mobilité en territoire peu dense).





SAVOIR

Pour plus d'informations:

Pour connaître plus en détails les démarches engagées dans le cadre du PAI vous pouvez vous rendre sur le lien suivant :

→ https://www.smtaml.fr/actualites/pai-19-21-cahiers-bassins-et-fiches-2019/

1, place de la Liberté cs 80507— 69701 Givors Cedex tél: +33 (0)4 37 20 17 51 fax: +33 (0)4 37 22 61 47

contact@smtaml.fr www.smtaml.fr